



[Forum: Autour de WD](#)

Topic: Bon de commande et Merise

Subject: Re: Bon de commande et Merise

Posté par: Guardian

Contribution le : 7/8/2006 17:22:16

+1

Il est effectivement indispensable que toutes les données susceptibles d'être modifiées durant leur durée de conservation soient stockées.

L'exemple de la TVA est en ce sens très pertinent.

Toutefois, s'agissant de bons de commande, cette durée de conservation ne devrait pas s'étendre au-delà de la facturation.

Il est donc moins impératif de conserver tout.

D'autant que la TVA par ex. sera de toute façon celle applicable lors de la facturation.

Mais ce n'est également qu'un avis.

C'est l'organisation de l'entreprise qui doit fournir la réponse.